Rendez vous du Jeudi 14 novembre 2019 8h30-9h30 Philippe COURTOT

Yves Olivier LENORMAND, Vice président du MEDEF, Responsable de la commission Handicap et Emploi

Au vu de la fonction de mon interlocuteur qui est aussi Président du Groupement Interprofessionnel Régional pour la Promotion de l’Emploi des Personnes Handicapées, l’entretien a tourné autour de l’inclusion professionnelle.

Le rendez vous s’est déroulé à AIRBUS Saint Nazaire.

1-Les publics

-Note le bon taux d’emploi de la région Pays de la Loire et le déficit concernant l’emploi des TH .(cf niveau national 20% de chômage)

-Accès au milieu ordinaire : pas de barrière par rapport aux déficiences sauf pour le handicap psychique qui serait plus difficile à intégrer.

2-Les nouvelles politiques publiques

-Imposer aux entreprises des obligations d’emploi en milieu ordinaire n’est pas très efficace, il faut plutôt convaincre via notamment les représentants des professionnels.

-Le mouvement inclusif doit être porté par tous les acteurs de la société.

3-Echéances et modalités de déploiement

-A développé depuis 1 an le concept d’ambassadeur handicap dans les entreprises :2 soirées réalisées dont la dernière regroupait 200 personnes à laquelle est associé aussi le mouvement sportif paralympique .

Objectifs : porter via les dirigeants d’entreprises le message de l’inclusion, promouvoir l’emploi des personnes handicapées dans leurs organisations, promouvoir l’emploi des personnes handicapées auprès de leurs fournisseurs et sous-traitants, accompagner un ou plusieurs sportifs paralympiques dans leurs projets, auprès de la Team 303.

Une autre ambition est de fédérer le secteur public et privé autour de ces objectifs

Il invite l’ESAT à rejoindre ce Comité des ambassadeurs.

-A organisé job dating avec publics sensibles (ex : migrants)

-Le GIRPEH porte avec l’ADAPEI44, le dispositif d’emploi accompagné sur le département de LA : les objectifs pour l’année 2019 sont atteints.

4-Vision concernant les établissements médico –sociaux

-Concernant leurs activités professionnelles, les ESAT ne sont pas assez lisibles et pas regroupés ; il veut relancer le collectif EA-ESAT 44 qui avait été créé et qui est en sommeil. Il va rencontrer Mr Marhadour (DG de l’ADAPEI) à ce sujet.

-Les conseils d’administration doivent être composés de personnes en activité afin d’être plus efficient quant à leur gouvernance.

-Les ESAT et EA doivent se moderniser ex : développer des compétences autour du numérique

Ils doivent travailler de façon collective.

5-La position de Marie Moreau

Info : a rencontré en début d’année un cadre l’association Marie Moreau.

Trouve un intérêt à notre démarche car nos structures doivent évoluer.

6-Le paysage médico-social dans 5 ans

-Les ESAT devraient se rapprocher des Cap emploi afin d’établir des passerelles.

Si nous avons des dossiers de personnes (sortie vers le milieu ordinaire), notre interlocuteur s’engage à les soutenir auprès de Cap Emploi.

-Plus largement, il préconise un rapprochement entre les acteurs du Cap emploi et Pôle emploi.